



COMMUNIQUE

Concernant les évaluations de la session de printemps 2019/2020,
les soutenances et la recherche scientifique

Dans le cadre des mesures sanitaires adoptées afin de prévenir la propagation de l'épidémie du virus Covid-19 et suite aux réunions de coordination organisées au niveau national et local pour préparer les conditions appropriées pour réussir les évaluations de la session de printemps 2019/2020 et la reprise des travaux de recherche scientifique pour les doctorants,

l'Université Sidi Mohamed Ben Abdellah informe ses étudiants des décisions suivantes :

- 1- Les examens de la session de printemps 2019/2020 sont reportés au mois de septembre pour tous les cycles et filières, sauf la filière médecine (dont les examens seront programmés à partir de la mi-juillet). Les plannings des examens seront affichés et diffusés par les établissements ultérieurement ;
- 2- Les établissements afficheront sur leur site web des fiches, pour chaque module, indiquant les contenus et les axes concernés par les évaluations. Les étudiants sont donc invités à consulter ces fiches et de continuer à travailler avec leurs enseignants à distance pour bien préparer leurs examens ;
- 3) Les soutenances des projets de fin d'étude, des stages et autres projets seront réalisées à distance durant les mois de mai, juin et juillet. Les dates des soutenances seront affichées sur les sites web des établissements ;
- 4) Les soutenances des thèses de **doctorat en médecine** peuvent être programmées en présentiel à partir de mi-juillet. Néanmoins, ces soutenances devront être tenues à huis clos ;
- 5) Pour les thèses de doctorat des autres champs disciplinaires autres que la Médecine, leurs soutenances peuvent être programmées à partir du mois de septembre 2020 ;



6) Les doctorants qui souhaitent rencontrer leurs encadrants peuvent le faire sur rendez-vous sous la supervision des directeurs des laboratoires de recherche et des chefs d'établissements ;

7) Les doctorants qui souhaitent accéder aux locaux des laboratoires de recherche pour réaliser des expériences doivent obtenir une autorisation écrite signée par les directeurs des laboratoires et les chefs d'établissements ;

8) La Cité d'Innovation reprendra ses activités d'analyse des échantillons à partir du 11 juin 2020.

Il est à rappeler que toutes les activités en présentiel doivent respecter rigoureusement les consignes de sécurité sanitaire et les protocoles établis.

Fès, le 26 mai 2020

La Présidence de l'Université

Sidi Mohamed Ben Abdellah de Fès

